

## UN SOL CORREZIEN PROPICE

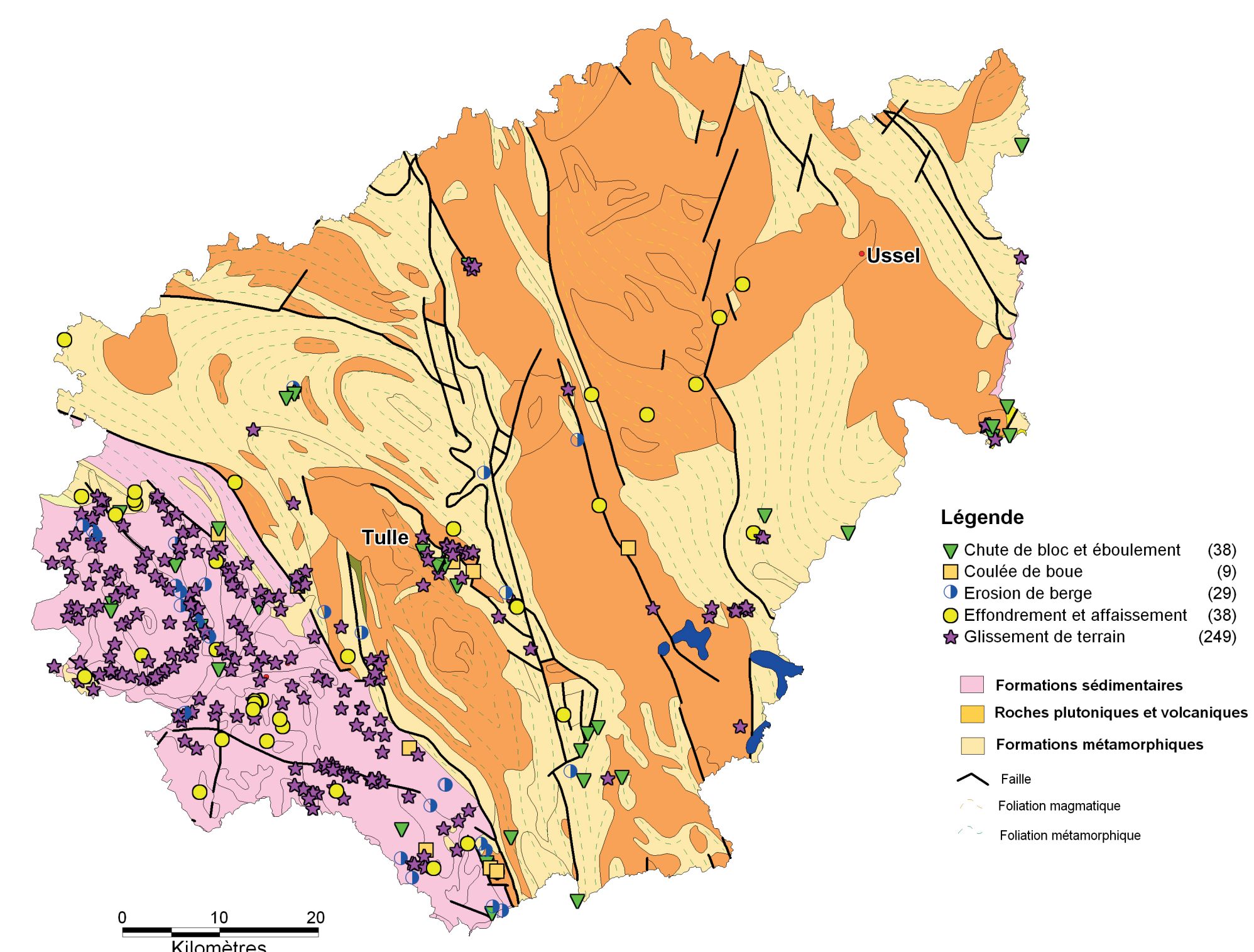
Des glissements, des éboulements, des coulées de boues, des effondrements, des érosions de berges, mais aussi du retrait-gonflement se produisent en Corrèze.

Des études ont été menées et d'autres sont en cours pour mieux connaître ces mouvements de terrain.

Le **BRGM** (Bureau de recherches géologiques et minières) a ainsi **inventorié** certains mouvements de terrain qui se sont produits sur le département (le retrait-gonflement n'a pas été inclus dans cet inventaire).

La majorité des mouvements de terrain sont situés dans la partie Sud Ouest du département, dans le bassin sédimentaire de Brive.

Près d'une centaine de communes sont concernées.



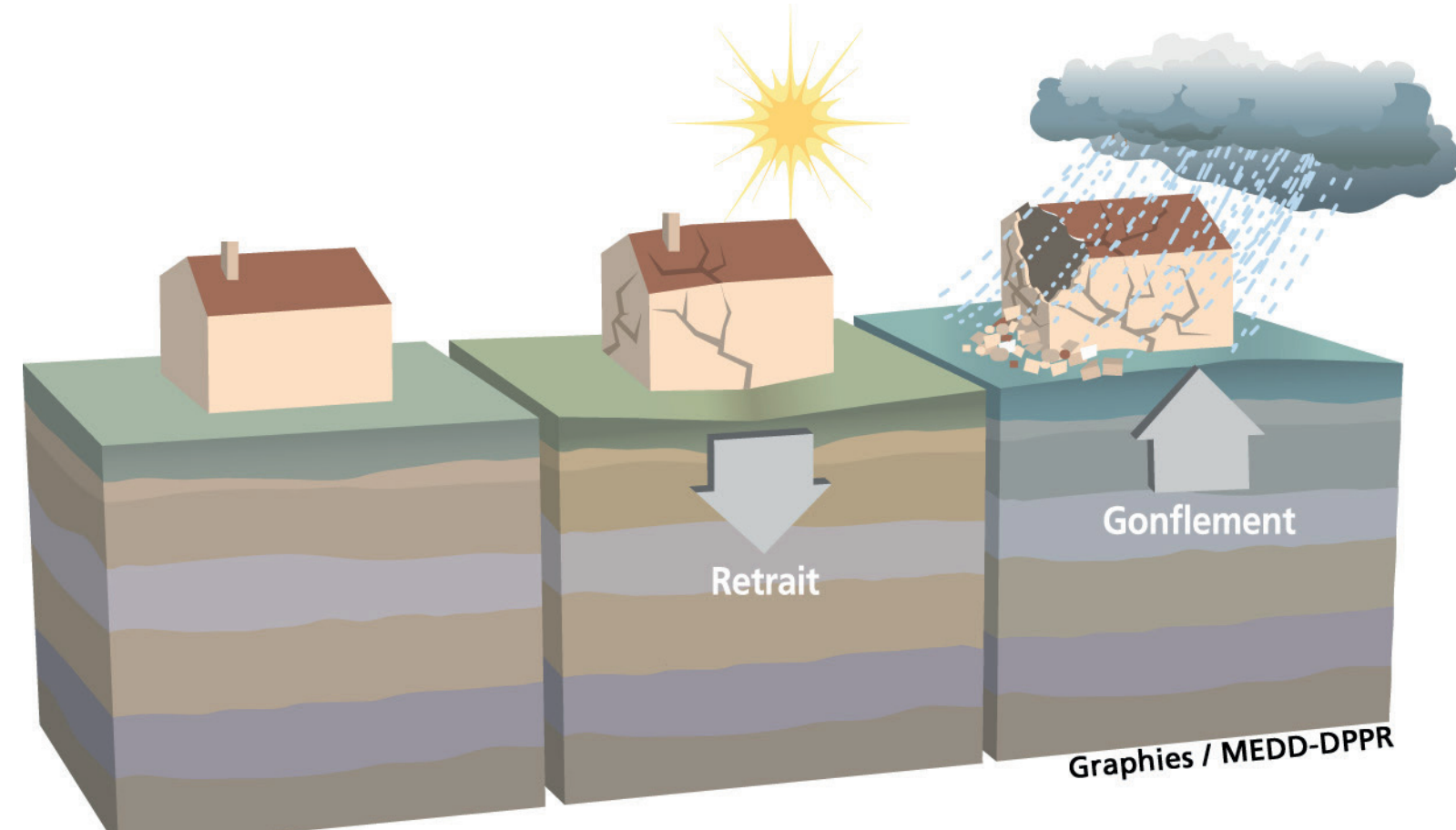
## DES MOUVEMENTS QUI NE SONT PAS SANS CONSÉQUENCES

Les mouvements de terrain engendrent des risques pour les personnes, mais également pour les biens et l'économie (arrêt d'activités, coût des réparations).

- En 2001, une **personne** a été **tuée** par une coulée de boue.
- Chaque année des **routes** se trouvent **impactées** par des glissements et des éboulements.  
Pour l'éboulement de novembre 2003 sur la route départementale n°16, 250 000 euros environ ont été dépensés pour réparer les dégâts et apporter des mesures de protection.



Lapeau, novembre 2003, éboulement sur RD16



- Des **constructions** sont **endommagées** à cause du retrait-gonflement des argiles.  
Ce phénomène, plus marqué lors de la sécheresse de 2003, a provoqué d'importants dégâts. Plus de 700 000 euros d'indemnités ont été versés pour les réparer.

## VIVRE AVEC LES MOUVEMENTS DE TERRAIN

### Connaître

#### Sur le terrain :

Des **affiches** sur la commune peuvent signaler l'existence de l'aléa.



#### Sur la toile :

Le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) donne accès à la base de données nationale des mouvements de terrain et permet de visualiser le risque sur sa commune.



Une **information accessible**

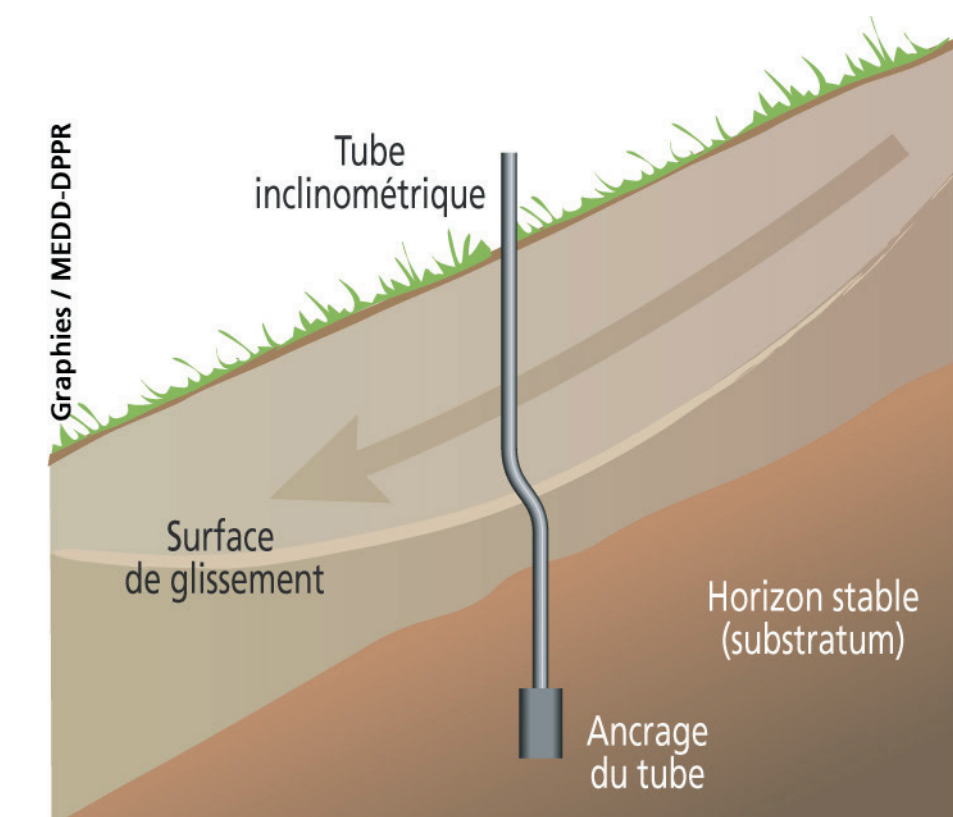
#### En mairie :

- Plusieurs **documents** font état et localisent le risque :
- le dossier départemental des risques majeurs (**DDRM**)
  - le dossier d'information communal sur les risques majeurs (**DICRIM**)

### Prévoir ?

Il n'existe pas de moyen de prévision précis et infallible. Par contre, on sait si un site est **prédisposé** ou pas à l'aléa mouvement de terrain. Sa nature géologique, sa morphologie, sa topographie, les conditions hydrogéologiques et géotechniques du versant... sont autant de facteurs à l'origine de l'instabilité d'un sol.

Pour les mouvements de grande ampleur, des **systèmes de surveillance** sont mis en place. Ils permettent d'alerter les autorités et la population en cas d'évolution alarmante. Il n'existe pas aujourd'hui en Corrèze, mais un contrôle visuel de certains sites est assuré.



L'**inclinomètre** est un appareil circulant dans un tube spécial qui traverse la surface de glissement. Ce dispositif permet de mesurer la vitesse et la profondeur du déplacement.